



Démission contrat de professionnalisation

Par **slam66**, le **20/03/2013** à **18:49**

Bonjour

Je suis en contrat pro depuis 6 mois (durée du contrat: CDD 24 mois) et je souhaiterais savoir comment y mettre fin en ayant, si possible droit au chômage

Déjà, il faut savoir qu'avant mon contrat j'ai travaillé durant + de 24 mois et j'avais enchainé ce contrat directement donc avant de commencer le contrat pro j'aurais pu avoir droit au chômage.

Cela ne se passe pas super et je pense pas que mon patron me fasse trop de problème si je lui demande d'arrêter (enfin à vérifier)

J'ai lu que si je trouvais un CDI je pouvais arreter avec un préavis de 15 jours mais si j'arrive pas a en trouver est ce que je peux mettre fin au contrat de moi-même et est ce que y'a une solution pour y mettre fin et avoir droit au chômage? (comme une rupture conventionnelle de cdi par exemple?)

Merci